



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/20812
28 août 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE

La lettre ci-jointe, datée du 25 août 1989, a été adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de la République populaire démocratique de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies. Conformément à la demande contenue dans cette lettre, le texte en est distribué comme document du Conseil de sécurité.

S/20812
Français
Page 2

ANNEXE

Lettre datée du 25 août 1989, adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de la République populaire démocratique de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir une déclaration du porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée datée du 21 août 1989.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre, conjointement avec celui de la déclaration ci-jointe du porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée, comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

(Signé) Gil Yon PAK

Pièce-jointe

Déclaration du porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée datée du 21 août 1989

A l'approche de la présente session de l'Assemblée générale des Nations Unies, les autorités sud-coréennes se livrent de nouveau à des démarches fiévreuses en vue de rendre officielle et permanente la division du pays.

En ce moment, les autorités sud-coréennes dépêchent des envoyés spéciaux et des missions dans différents pays afin de plaider la cause de l'"admission séparée à l'ONU". Elles font valoir que l'admission simultanée du Nord et du Sud à l'Organisation des Nations Unies se heurte à l'opposition du peuple coréen et de l'opinion mondiale et que, par conséquent, seule la Corée du Sud devrait être admise à l'Organisation.

Or, la nation coréenne souhaite plus ardemment que jamais qu'il soit mis fin, le plus tôt possible, à la tragédie que représente la division du pays et aspire à sa réunification.

Dès le début de cette division, les habitants de la partie nord ont travaillé patiemment et sans relâche à la réunification pacifique et indépendante du pays.

Aujourd'hui, il est très net que le mouvement du peuple de la Corée du Sud pour la réunification nationale est un mouvement majoritaire et non plus minoritaire. Le débat sur la réunification, conçue dans le cadre d'une confédération fondée sur les trois principes de la réunification nationale, prend chaque jour de plus en plus d'ampleur dans les milieux politiques, au sein de l'opinion publique et dans toutes les couches de la population sud-coréenne. Confrontées à ce fait évident, les autorités sud-coréennes ne peuvent ignorer plus longtemps cette option.

La réunification de la Corée n'est nullement un but éloigné mais un objectif réaliste qui est à l'ordre du jour. C'est une tâche urgente et opportune dont la réalisation est souhaitée par tous ceux qui, dans le monde, souhaitent la paix.

En ce moment, les autorités sud-coréennes, conformément à la politique américaine des "deux Corées", font une propagande tapageuse au sujet de l'admission "séparée" à l'Organisation des Nations Unies, par opposition à l'admission "simultanée". En agissant ainsi, elles manifestent un manque déplorable de sens commun et font totalement fi des vœux de la nation coréenne qui aspire à la réunification et de l'opinion publique exempte de parti pris.

La question de l'admission à l'Organisation des Nations Unies est une affaire intérieure qui concerne la nation coréenne et qui doit être résolue par le Nord et le Sud par la voie du dialogue et de la négociation.

Nous aussi souhaitons entrer à l'Organisation des Nations Unies et espérons le faire le plus tôt possible. La question de l'admission de la Corée à l'Organisation des Nations Unies est une question cruciale, car il y va de la grandeur et de la décadence de la nation. C'est une question de principe qui, en

tout état de cause, doit être examinée en liaison étroite avec celle de la réunification du pays. C'est pourquoi, exprimant l'aspiration unanime du pays à la réunification, nous avons toujours maintenu la position de principe que la Corée doit entrer à l'Organisation des Nations Unies sous un seul nom et y posséder un seul siège, et ce, après avoir été réunifiée dans le cadre d'une confédération.

Si l'on parvient à la réunification par la voie du dialogue entre le Nord et le Sud, le problème de l'admission de notre pays à l'Organisation des Nations Unies se réglera de lui-même.

Par contre, si les autorités sud-coréennes essaient d'entrer à l'Organisation des Nations Unies au mépris du désir de réunification du pays, leur comportement déloyal aura pour grave conséquence d'officialiser la division du pays à l'échelon international.

Tout cela n'empêche pas les autorités sud-coréennes de persister dans leurs efforts pour obtenir l'admission séparée à l'ONU de la Corée du Sud. Ce faisant, elles révèlent leur tendance naturelle à diviser la nation.

Compte tenu de l'aspiration de la nation coréenne à la réunification, du principe de l'autodétermination nationale, de la Charte des Nations Unies et des résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies, la tentative faite par les autorités sud-coréennes pour devenir un "membre de l'Organisation des Nations Unies" ne se justifie en aucune manière.

Ce sont naturellement les autorités sud-coréennes qui sont à blâmer en l'occurrence. Mais non moins blâmables sont les forces extérieures qui les incitent à obtenir leur admission à l'Organisation des Nations Unies.

Encourager la Corée du Sud dans ses efforts pour obtenir son admission à l'ONU ou sympathiser avec elle, c'est, tous les faits le prouvent, s'ingérer dans les affaires intérieures de notre pays et manifester un comportement réactionnaire qui fait monter la tension et entrave la réunification.

Notre position vis-à-vis du problème de l'admission à l'Organisation des Nations Unies va dans le sens de la détente, de la réconciliation et de la réunification alors que celle des autorités sud-coréennes est synonyme de tension, de confrontation et de division.

Si les autorités sud-coréennes continuent de solliciter l'admission à l'Organisation des Nations Unies et de plaider pour la division, au mépris des aspirations de la nation tout entière et des vœux que forme l'opinion mondiale pour la réunification de la Corée, elles se heurteront nécessairement à la condamnation de notre peuple et à celle du monde entier.

Nous exprimons l'espoir que toutes les forces du monde qui appuient la cause de la réunification indépendante et pacifique de la Corée manifesteront compréhension et appui pour la position juste qui est la nôtre face au problème de l'admission à l'Organisation des Nations Unies.